

FRANCE TRAUMATISME CRÂNIEN

Association nationale des professionnels au service des traumatisés crâniens et de leur famille

Organisme de formation déclaré sous le n° 11 94 07542 94

Siret 37901263600021

francetraumatismecranien@gmail.com

<http://www.france-traumatisme-cranien.fr/fr/>

14, rue du val d'Osne 94415 Saint Maurice cedex France.



Président :
François TASSEAU

Vice- présidents :
Françoise BEURET-BLANQUART
Catherine Fischer
Jacques LUAUTE

Secrétaire général :
Odile Kozlowski
Secrétaire général adjoint :
Nelly Montrobert
Trésorier :
Marc-André CECCALDI
Trésorier adjoint :
David Plantier

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration Jeudi 2 septembre 2015, de 13h30 à 17h30 CeRIAVSIF – Paris

Présents :

Cécile BERNIER, Patricia BOURGOGNE, Daniel BOUTON, Hélène CARRIERE, Marc-André CECCALDI, Emmanuel CHEVRILLON, Alexandre CLEMENT, Xavier DEBELLEIX, Catherine FISCHER, Françoise LALOUA, Arièle LAMBERT, Nelly MONTROBERT, David PLANTIER, Bénédicte PONTIER, Pascal RIGAUX, Bernard SAUVIGNET, Eric SCHMIDT, François TASSEAU, Hanna TOURE-PELLEN, Anne LAURENT-VANNIER (membre d'honneur)

Assistaient également à la séance :

Nelly Laurent en fin de séance

Absents excusés :

Françoise BEURET-BLANQUART, Odile KOZLOWSKI, Jean-Luc Le GUIET, Jacques LUAUTE, Jean SENGLER

- 1) **OUVERTURE de la SEANCE** par le doyen d'âge de l'assemblée, le Docteur Catherine FISCHER qui présente les résultats des élections.

Sont élus :

Cécile BERNIER : 58 voix
Patricia BOURGOGNE : 54 voix
Hélène CARRIERE : 54 voix
Marc CECCALDI : 57 voix
Emmanuel CHEVRILLON : 56 voix
Catherine FISCHER : 61 voix
Nelly MONTROBERT : 60 voix
David PLANTIER : 59 voix
Bénédicte PONTIER : 59 voix
Pascal RIGAUX : 59 voix

Bernard SAUVIGNET : 48 voix

François TASSEAU : 61 voix

3 candidats ne sont pas élus : Michèle FOURTANIER (19 voix), Nadine LEMEILLAT (12 voix), Catherine SZWARC (10 voix).

Sur les 12 membres élus, 4 rejoignent le CA pour la première fois. Patricia BOURGOGNE, Hélène CARRIERE, Bénédicte PONTIER, Bernard SAUVIGNET

Un tour de table est effectué pour que chacun puisse se présenter et souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres.

Ensuite, Catherine FISCHER sollicite les candidatures à la présidence de France Traumatisme Crânien. François TASSEAU se déclare candidat dans la suite de son mandat précédent. Il souhaite poursuivre les actions entreprises depuis deux ans : Amélioration du nouveau site, actuellement fonctionnel, en lien avec la société « Answeb », organisation des activités et des fonctions de l'assistante coordinatrice, finalisation de l'action TCL en lien avec la DGS et présentation dans le cadre d'un colloque au ministère, co-animation d'un travail de recherche avec l'UNAFTC et le laboratoire PSYNCA de l'université de Rouen sur « la vie au quotidien des personnes EVC/EPR » en unité dédiée et à domicile, réflexion sur le devenir des entretiens d'Aix, pérennisation de la tenue du colloque annuel à l'amphithéâtre Pierre LAROCHE du ministère...

Aucune autre candidature n'est présentée.

François TASSEAU quitte la salle au moment du vote. Catherine FISCHER propose que le vote se fasse à bulletin secret. Les membres présents considèrent que cela n'est pas nécessaire. François TASSEAU est élu président à l'unanimité des présents auxquels il convient d'ajouter deux procurations.

Catherine FISCHER cède alors la présidence de séance au nouveau président. Celui-ci, après avoir remercié l'assemblée pour la confiance qu'elle lui manifestait, propose que le nouveau bureau soit élu globalement. Il précise que Philippe GEMINEL (trésorier adjoint) ne fait plus partie du CA. Arièle LAMBERT (vice-présidente) quant à elle annonce un changement de son champ d'activité qui ne lui permettra pas de rester au bureau.

Proposition d'un nouveau bureau :

Vice Présidents :

F. BEURET-BLANQUART

C. FISCHER

J.LUAUTE

Secrétaire Général : O.KOZLOWSKI

Secrétaire général adjoint : N. MONTROBERT

Trésorier : M. CECCALDI

Trésorier Adjoint : D. PLANTIER

Ce bureau est élu à l'unanimité des présents auxquels il convient d'ajouter deux procurations.

François TASSEAU sollicite ensuite le CA pour la désignation des responsables dans les domaines suivants :

Site internet : A. CLEMENT

Prix France Traumatisme Crânien / SOFMER : J. LUAUTE et C. FISCHER

Lien avec l'UNAFTC : F. LALOUA, E. CHEVRILLON, avec comme suppléant D. PLANTIER

2) **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA DU 11 JUIN 2015**
sans correction

3) **PRIX FRANCE TRAUMATISME CRANIEN/SOFMER 2015**

7 projets ont été déposés. Catherine FISCHER se félicite de ce nombre important de dossiers et de leur qualité.

A l'issu de la conférence téléphonique du comité scientifique et après étude des évaluations, 2 projets se détachent :

- « Rééducation de la mémoire prospective chez des patients ayant subi un traumatisme crânio-cérébral à l'aide d'un programme de remédiation en réalité virtuelle. » Valentina La Corte

- « Apport de l'IRM cérébrale anatomique multimodale à ultra-haut champ (7T) en séquences SWI, DTI dans le syndrome post commotionnel (SPC) persistant après traumatisme crânio-cérébral (TCC) léger avec IRM conventionnelle (1.5T) normale ». David Plantier

Après discussion, le CA décide de les financer tous les 2. Cependant, compte tenu de la bonne trésorerie de l'association, Catherine FISCHER demande à ce que cette année et de façon exceptionnelle, le prix soit de 15000 euros, ce qui pour France Traumatisme Crânien et la SOFMER nécessite un versement de 7500 euros au lieu de 5000.

Cette proposition est soumise au vote : 4 abstentions, aucun vote contre et 14 pour. Elle sera effective lorsque la SOFMER aura donné le même accord, le Pr Gilles RODE va être contacté à ce sujet.

4) **JOURNÉES DE FORMATION CONTINUE**

a) 2015

- Forum de Paris. Avril 2015. Tous les règlements n'ont pas été récupérés. Le bénéfice sera vraisemblablement de 5000 euros.

- Forum de Tours. 4 décembre 2015. Le programme (Tierce personne) est finalisé ainsi que les questions pratiques. Le forum aura lieu à l'école d'ergothérapie (IRFSS Centre de Chambray les Tours). La faculté de médecine de Tours sera représentée par le Pr B. FOUQUE. Le CRF Bel Air de la Membrolle sur Choisille présentera le bilan de son équipe mobile. La table ronde sera animée par E. GUILLERMOU et B. SAUVIGNET y participera. D. BOUTON évoque la présence de personnalités politiques (Mme M. TOURAINE, Mr SAPIN?). Le CA est favorable à une intervention éventuelle mais cela imposera quelques contraintes (sécurité...).

C.BERNIER doit se renseigner sur le coût d'un enregistrement filmé de la journée.

- Colloque TCL. Il aura lieu au ministère le 6 novembre. Le programme est également finalisé et tous les intervenants ont donné leur accord. A ce jour, il y a 6 inscrits. Plusieurs personnes soulignent la densité du programme et l'importance d'une modération stricte. E. CHEVRILLON doit contacter E. VANHECKE de la DGS pour savoir si un membre du ministère interviendra dans la journée sachant qu'A. CALMAT, ancien ministre, sera présent.

- Colloque BBS à l'école Nationale de la Magistrature : « SBS, quelles avancées médicales et judiciaires en 2015 ». Il aura lieu le 12 et 13 novembre en collaboration avec l'ENM. Anne LAURENT-VANNIER rappelle le programme et précise que 100 places seront disponibles pour France Traumatisme Crânien et 100 pour les magistrats. Si ce colloque a du succès, Anne propose, pour l'an prochain, un autre thème: « Traumatisme crânien et milieu carcéral ». Ces manifestations sont

organisées dans l'esprit des entretiens d'Aix mais les deux organisations n'ont pas, pour le moment, fusionnées. A ce jour, il y a 11 inscrits.

b) 2016

- Le thème du colloque retenu porte sur le TC du sujet âgé et sera conduit par E. SCHMIDT et H. CARRIERE. Il aura lieu si possible au ministère de la santé en novembre 2016. Le programme prévoit d'aborder les aspects médicaux, sanitaires, économiques et éthiques. La réservation de l'amphithéâtre LAROQUE est à faire dès maintenant par courrier.

- Forum de Bourg en Bresse. Début décembre 2016. Françoise LALOUA et Alexandre CLEMENT présente le programme. Le titre pourrait être :
"Orientation, formation professionnelle, travail et traumatisme crânien grave de l'adulte".

Des interventions sont ensuite proposées. Les noms des intervenants sont indicatifs :

- « Quelles valeurs au-delà du travail ». Intervention d'un philosophe ou sociologue à déterminer. Eric FIAT ? – Pr Isabelle RICHARD ?- J-B PREVOST ? F. LALOUA contacte Mme RICHARD à la SOFMER.

- « Enquête sur le devenir professionnel des cérébro-lésés en Rhône-Alpes ». M. WANG (en lien avec C.Fischer et J.Luauté)

- « Quelle scolarité possible ? Retours d'expériences ». Clinique du Gresivaudan. F. LALOUA

- « Dispositif Comète » Cécile REMY

- « UEROS et CRP ». UEROS de Lyon. B. LIGNOLET

- « SPASE CAP emploi. Retour sur le côté expérimental ». CRLC de Grenoble. Patricia SEGAL

- « La place des SAMSAH et des équipes mobiles dans le parcours du patient ». A. CLEMENT

- « L'évaluation du préjudice professionnel vu par l'avocat ». M. CECCALDI

- « La place du médecin du travail : Législation, temps thérapeutiques, articulation structures et entreprises, aménagements ». Mme RUY

- « Quel parcours jusqu'au travail ? L'insertion professionnelle vue par les patients ». Table ronde avec des entreprises, des familles et des professionnels de l'insertion.

Le deuxième forum pourrait avoir lieu en Bretagne, si possible à Rennes, le premier semestre 2016, avec comme responsables, Patricia BOURGOGNE et J.L Le GUIET

5) VIE DE L'ASSOCIATION

Point sur les adhésions : A ce jour, France Traumatisme Crânien compte 114 adhérents individuels et 18 adhésions établissements, ce qui représente 12000euros.

Point sur le site : Josée BENARD a comptabilisé 80 contacts par le biais du site. Arièle et Alexandre avaient fait un énorme travail sur les référents région qui était disponible sur le site mais qui a disparu lorsque celui-ci a été détruit. Il est indispensable de relancer ce travail à travers le groupe région afin de faire connaître les richesses de chacun, et de favoriser les liens. Bénédicte PONTIER est d'accord pour être responsable du groupe région.

Nombre de CA : François Tasseau s'interroge sur la réduction du nombre de CA à 3 par an. Les membres du CA sont plutôt favorables au maintien de 4. La problématique de la prise en charge des frais engagés par les membres du CA est soulevée. En effet, la politique de nos institutions évolue. Les participations à des rencontres extérieures prises en charge financièrement par les établissements et sur le temps de travail sont de plus en plus remises en question ce qui peut poser problème à certains membres.

6/ RELATIONS AVEC L'UNAFTC :

- a) Françoise LALOUA, en tant que représentante de notre association au CA de l'UNAFTC informe l'assemblée qu'un pré-projet de « Centre Ressource National » a été discuté récemment lors d'un CA de cette association. Ce pré-projet aurait été présenté au ministère. Elle s'étonne que le président de France Traumatisme Crânien n'ait pas été informé de ces démarches et n'ait pas reçu le document rédigé par l'UNAFTC.

Ce pré-projet est porté par l'UNAFTC et le GCSMS et un comité de pilotage va être constitué avec différentes associations dont France Traumatisme Crânien (à côté de l'ARTC-IDF, le CRFTC, la SOFMER, la CNSA ...). La question posée est donc : acceptons-nous de faire partie de ce comité ?

François TASSEAU précise qu'en juin dernier le CA avait décidé que nous participerions à une première réunion avec les différents partenaires sur cette question. Cette réunion n'a pas eu lieu.

Il rappelle la position de France Traumatisme Crânien. L'association est d'accord pour travailler en partenariat avec de nombreuses associations et structures comme elle le fait déjà mais elle ne veut pas être membre du GCSMS. Cette décision a été discutée à plusieurs reprises au CA et votée au CA de décembre 2012 en présence d'Eméric GUILLERMOU et Suzanne Aubert qui assistaient à la réunion. Un vote à bulletin secret avait été effectué et une majorité des membres se sont alors exprimés contre l'appartenance au GCSMS, sur 18 votants, 5 étaient pour l'adhésion, 2 se sont abstenus et 11 ont voté contre.

Anne LAURENT-VANNIER rappelle les raisons de ce choix : le GCSMS dispose d'emblée de 51 % des droits sociaux ce qui lui donne la majorité dans toutes les décisions soumises à un vote, il dispose également de la propriété intellectuelle de tous les documents produits dans le cadre du groupement, d'autre part il est l'interlocuteur auprès des tutelles....

Enfin François Tasseau rappelle que le document préparatoire travaillé par le groupe interministériel en vue du programme d'actions en faveur des traumatisés crâniens prévoyait la création de centres ressources régionaux fédérés au niveau national. La préconisation d'un centre ressource national créée à partir du CRFTC est apparue plus tard et ne figurait pas dans le document préparatoire.

- b) La soirée des 2 CA aura lieu le 9 décembre. François TASSEAU propose de faire évoluer le déroulement traditionnel de la soirée en introduisant une séance de communications avant le repas (2 pour chaque CA par exemple). Il va proposer un programme.

7) QUESTIONS DIVERSES

A NOTER ! Dates des CA 2016 : 10 mars, 9 juin, 8 septembre et 8 décembre.

Lieu : CeRIAVSIF : 123, Rue de Reuilly 75012 PARIS
Métro Daumesnil (lignes 6 ou 8) Bus : 29, 46, 64 - Tél : 01 44 75 50 41

Nelly Montrobert
Secrétaire adjoint

François Tasseau
Président